

La Belgique n'atteindra pas l'objectif de 3% du PIB en matière de recherche

L'objectif de 3% fixé pour 2020 ne sera probablement pas atteint. Les pouvoirs publics sont pointés du doigt: ils n'assument pas encore suffisamment leur part de l'effort.

ÉTUDE

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Dans le cadre de leur «Stratégie 2020», les instances européennes ont imposé à la Belgique l'objectif d'affecter d'ici 2020 3% du Produit intérieur brut (PIB) à la recherche et au développement, dont deux tiers en provenance du secteur privé. Or, d'après une étude du CERPE, le département de recherches économiques de l'Université de Namur, la Belgique a pris du retard et n'atteindra pas cet objectif. Les pouvoirs publics sont pointés du doigt: ils n'assument pas suffisamment leur part de l'effort.

Procrastination

Selon les dernières statistiques publiées par la Politique scientifique fédérale, les dépenses de R&D représentaient 10,1 milliards d'euros ou 2,47% du PIB en 2015. On part de 2015 parce que les statistiques pour la période 2015-2018 sont, pour l'instant, entourées de trop d'incertitudes.

Selon le CERPE, la Belgique devrait augmenter ses dépenses de R&D de 7,61% par an entre 2015 et 2020 pour atteindre l'ob-

jectif de 3% du PIB. C'est bien plus que la moyenne observée entre 2010 et 2015. «Ce

constat suggère une certaine tendance à la procrastination quant aux efforts à fournir», constate Christophe Ernaelsteen, économiste au CERPE.

Sur les 10,1 milliards consacrés à la recherche, la Flandre représente 6,4 milliards (63,6%), la Wallonie 2,3 milliards (23,2%) et Bruxelles 1,3 milliard (13,2%). Exprimées en pourcentage du PIB, ces dépenses atteignent 2,67% en Flandre, 2,47% en Wallonie et 1,81% à Bruxelles. La position de Bruxelles doit cependant être relativisée, l'économie bruxelloise étant fort orientée sur les services.

Lorsque l'Europe fixe l'objectif de 3% du PIB, elle met 2% à charge du secteur privé et 1% à charge des pouvoirs publics. «Or, entre

2002 et 2015, les statistiques montrent que l'effort national a principalement été fourni par le secteur privé», observe Christophe Ernaelsteen. C'est donc du secteur public que devra venir le coup d'accélérateur.

Avec toutefois une nuance importante: les aides indirectes (essentiellement des mesures fiscales) sont comptabilisées dans les dépenses du secteur privé. Les mesures fiscales pèsent surtout dans le budget du fédéral (1,9 milliard d'euros). Ce sont le crédit d'impôt (860 millions), la déduction pour revenus de brevets (282 millions) et l'exonération de versement de précompte professionnel pour les chercheurs (795 millions).

Les dépenses de R&D en Belgique sont concentrées dans quelques grandes multinationales, actives dans quelques branches d'activité, dont notamment la pharmacie

et la chimie. La recherche en Wallonie est très concentrée au sein de quelques grandes entreprises comme UCB et GSK, contrairement à la Flandre où on trouve aussi beaucoup d'entreprises de taille moyenne impliquées dans la recherche.

Cette concentration de la recherche dans les mains de quelques grandes entreprises permet de réaliser des économies d'échelle. Mais elle comporte aussi deux risques. Premièrement, il y a un risque de dépendance envers les décisions d'un faible nombre d'entreprises multinationales. Deuxièmement, étant donné la faible participation des PME, il n'est pas certain que les résultats de ces recherches bénéficient totalement au système productif de certaines régions, composé majoritairement de PME.

«Avec ses pôles de compétitivité, le Plan Marshall va dans le sens de grands consortiums avec des PME qui gravitent autour. Mais ces PME restent au final assez peu nombreuses», déplore Marcus Dejardin, économiste au CERPE.

Recommandations

Les économistes du CERPE formulent dès lors deux recommandations. Un: que les pouvoirs publics prennent rapidement leurs responsabilités au vu de l'insuffisance des moyens libérés pour la R&D jusqu'en 2015. Deux: ils plaident pour une accentuation de la concertation entre institutions belges afin d'assurer une convergence entre les régions.

Pour l'étude complète:

<https://ideas.repec.org/p/nam/spolec/1801.html>

